

## Plus de 5500 entreprises ont initié une démarche d'innovation avec les SATT

***Près de 30% de ces entreprises travaillent de manière récurrente avec les SATT pour soutenir leur dynamique d'innovation ou d'open innovation. Cela confirme le rôle croissant de ces outils du PIA pour valoriser davantage la recherche publique et mettre ses innovations au service des défis business des acteurs socio-économiques.***

Paris, le 3 octobre 2017 – Le Réseau SATT, association regroupant les 14 SATT créées dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir, a analysé les relations entre les SATT et les entreprises implantées sur le territoire français (start-ups, PME-ETI, grands groupes). Cette analyse a été menée par le groupe de travail "Business Development" de l'association. Elle est portée par la volonté commune et collective des SATT de toujours mieux répondre aux besoins d'innovation des entreprises, particulièrement des PME-ETI. Outre la valeur créée grâce à la maturation d'innovations et aux transferts de technologies, l'objectif est de stimuler et d'enrichir les collaborations entre entreprises et laboratoires publics pour que la valorisation des innovations soit encore plus efficace, pertinente et nombreuse.

**Premier enseignement : les SATT sont devenues une source d'innovations pour tout type et toute taille d'entreprise implantée sur le territoire français.** 600 grands groupes et plus de 5000 PME-ETI ont ainsi bénéficié d'un ou plusieurs services d'innovation d'une ou plusieurs SATT.

Plus précisément

- 30% des 5600 entreprises qui sont en relation avec les SATT (180 grands groupes et 1500 PME/ETI, soit 1680 entreprises toutes tailles confondues) ont travaillé de manière récurrente avec les SATT et ont recherché des technologies ou compétences scientifiques pour soutenir leur dynamique d'innovation.
- 93% des 300 premières licences transférées ont concerné des PME-ETI ; sur ces 93%, 40% des licences ont été transférés à des start-ups. 7% des licences transférées ont bénéficié à des grands groupes.

**Second enseignement : facilitant l'accès à l'excellence scientifique française, les SATT sont reconnues comme un fer de lance territorial de l'innovation et constituent pour les territoires un facteur d'attractivité économique.** Forte de leurs 14 implantations régionales, les SATT répondent aussi bien aux besoins des PME-ETI qui souhaitent faire de l'open innovation avec des laboratoires de recherche publique géographiquement proches d'eux, qu'à ceux des grands groupes qui veulent sourcer les innovations à l'échelle de toute la France et qui adoptent, pour ce faire, des démarches structurées de collaboration.

- 64% des licences transférées à des PME-ETI étaient détenues par la SATT du territoire de la PME.
- 10% des grands groupes ont noué des relations partenariales avec plus de 5 SATT afin de couvrir l'ensemble de la France.

**Troisième enseignement : en moins de 4 ans, les SATT sont devenues des partenaires privilégiés des entreprises dans quatre grandes filières industrielles : l'industrie pharmaceutique, les transports, l'énergie et la sécurité/défense.**

Des actions vont être déployées par le Réseau SATT pour renforcer la visibilité des SATT auprès d'autres secteurs. C'est notamment l'esprit qui a animé l'accord de partenariat signé avec le CETIM le 18 septembre dernier (cf. communiqué du 20 septembre 2017).

Parmi les chiffres à retenir :

- 100% des grands groupes industriels pharmaceutiques opérant en France travaillent avec les SATT, chacun d'eux étant connecté avec plusieurs SATT (de 10 à 14 SATT selon le groupe)
- Beaucoup d'entreprises qui ont engagé des relations avec les SATT et se sont appuyées sur leurs services pour identifier des compétences et technologies issues de la recherche publique relèvent de secteurs à fort intensité de R&D : la sécurité/défense, l'énergie et les transports (aéronautique / automobile / services), la chimie et la cosmétique.

« Les relations sont enclenchées avec de plus en plus d'entreprises qui perçoivent les SATT comme une force de frappe en matière d'innovation, à la fois au sein des territoires comme à l'échelle nationale. Les actions coordonnées au sein du Réseau SATT, notamment via les partenariats avec l'ASRC, l'AFSSI, l'FCRT ou plus récemment le CETIM, commencent également à porter leurs fruits avec une accélération des transferts et des relations récurrentes qui s'installent entre les équipes académiques et les entreprises. Toutes les SATT sont mobilisées et travaillent via le groupe Business Development pour asseoir cette dynamique et l'amplifier. Des pistes sont par exemple en train d'être étudiées pour coordonner via une SATT l'accès à plusieurs SATT », commente Laurent BALY, Président du Réseau SATT.

#### A propos du Réseau SATT - [www.satt.fr](http://www.satt.fr) :

Le Réseau SATT est l'association qui fédère 14 SATT, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, qui a pour mission de simplifier et professionnaliser le transfert des innovations issues de la recherche académique vers les entreprises. Créées en 2014, l'association a pour but de mener des actions partagées afin d'accroître l'efficacité, la lisibilité et la visibilité des SATT. A travers son action, le Réseau SATT permet de mettre à disposition un portefeuille commun de technologies à transférer, conclure des partenariats, afficher des valeurs partagées et porter une communication commune. Elle est présidée par Laurent BALY, Président de la SATT-Sud-Est, avec à ses côtés Catherine GUILLEMIN, trésorière et Présidente de la SATT Grand-Est et Céline CLAUSENER, Secrétaire et Directrice des Relations Extérieures, SATT IDF INNOV.

*Relations médias : Claire Flin – 06 95 41 95 90 – [claireflin@gmail.com](mailto:claireflin@gmail.com)*

#### Les résultats des SATT au 1<sup>er</sup> juillet 2017

